

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires	I.1 Numéro du document FR-BIO-15.250-0068974.2025.001				I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs	
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom MADAME ANNAIG MASSE Adresse FERME DU VENT LES BERNARDONS ROSSAS 26310 Valdrôme Pays France Code ISO FR				I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité BUREAU ALPES CONTROLES (FR-BIO-15) Adresse 3, impasse des Prairies , 74940, Annecy-le-Vieux Pays France Code ISO FR	
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Production • Préparation					
	I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (b) Animaux et produits animaux non transformés Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (g) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées Méthode de production: – production de produits biologiques					
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 29 septembre 2025 13:49:47 +02 (Europe/Luxembourg) Lieu Annecy-le-Vieux (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 29/09/2025 au 30/09/2026			

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Cassis (Noir de Bourgogne)	Biologique
	Autres fruits à pépins (Tilleul, pommiers, cognassiers, sureau)	Biologique
	Maraîchage diversifié plein champ	Biologique
	Autres légumes à racine, à bulbe ou à tubercules n.c.a. (Oignons, pomme de terre)	Biologique
	Houblon en cônes	Biologique
	Ble tendre	Biologique
	Mélanges fourragers	Biologique
	Trefle	Biologique
	Autres oléagineux n.c.a.	Biologique
	Autres plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (tanaisie, verveine, grande camomille, cassis, échinacée, framboisier, guimauve, groseille)	Biologique
	Autres plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques (marjolaine, menthe, sarriette, bourrache, camomille romaine, mélisse, aneth, coriandre, soucis, mauve, origan, verveine, estragon, hysopé, héliochryse, sauge, fenouil bronze, romarin, thym de provence, héliochryse)	Biologique
	Zone de cueillette de plantes à parfum aromatiques et médicinales sauvages (Achillée, Aubépine, Carotte sauvage, Eglantier, Framboisier, Frene, Fumeterre, Genévrier, Héliochryse italienne, Hysopé, Lavande, Millepertuis, Melilot, Noisetier, Ortie, Pin, Poirier, Prele, Sarriette, Sureau, Tilleul, thym, Tussilage, Thym, Thym thymol)	Biologique
	Parcours herbeux (hors estives collectives)	Biologique
	Prairie permanente	Biologique
	Oeufs - Poules pondeuses	Biologique
	Oeufs - Oeufs de poule, en coquille, frais	Biologique
	Tisanes : plantes séchées présentes au certificat	Biologique
	Moutardes : sarriette, marjolaine, estragon	Biologique
	Hydrolats : lavande, thym, bourgeons de pin, mélisse, marjolaine, menthe poivrée, menthe verte, sarriette camomille romaine, carotte sauvage, genévrier	Biologique
	Confiture d'égoutiers, de cerises, de prunes, de cassis, d'argousier	Biologique
	Sirop de plantes : fleur de sureau, menthe poivrée, bourgeons de pins, églantier, cerise, argousier, cassis	Biologique
	Ketchup d'égoutines	Biologique
	Chutney tomates vertes et poires, chutney d'oignons et sauce piquante	Biologique
	Biscuit de Rosas	Biologique
	Huiles essentielles de : lavande, thym, bourgeons de pin, mélisse, marjolaine, menthe poivrée, menthe verte, sarriette camomille romaine, carotte sauvage, genévrier	Biologique
	II.2 Quantité de produits	
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848			
	<table><tr><td>Nom de l'organisme d'accréditation</td><td>COFRAC</td></tr><tr><td>Hyperlien vers le certificat d'accréditation</td><td>https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf</td></tr></table>	Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	Hyperlien vers le certificat d'accréditation
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC			
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0539.pdf			
	II.9 Autres informations			

DÉLIVRÉ